

8èmes Journées nationales de France urbaine

Le Creusot, 16 & 17 octobre 2025

Jeudi 16 octobre 2025 – 14h00-15h35

Visite-Atelier n° 10 : Entre santé, solidarité et tranquillité publique : repenser la prise en charge des personnes vulnérables en situation d'errance.

Hôtel Dieu – 175 rue Maréchal Foch, 71200 Le Creusot

Responsables France urbaine : Honoré BOUSSAMBA, Jean DEYSSON

Intervenants pressentis :

- **Ministère de l'Intérieur** : Représentant de la Direction Générale de la Police nationale ou de la Gendarmerie nationale
- **Ministère de la Justice** : Représentant de la conférence nationale des procureurs de la République.
- **Représentant du Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles**
- **Représentant du Groupe SOS** – porteur du programme travail alternatif payé à la journée
- **Une/un regard d'élus**

Problématique :

L'accompagnement des personnes en situation d'errance et de marginalité est aujourd'hui au cœur des préoccupations de beaucoup de grandes villes et territoires urbains. Ce phénomène s'est nettement amplifié depuis la crise sanitaire, faute d'accompagnement optimal et d'une offre de soins (notamment psychiatrique) suffisante.

Les élus locaux doivent faire face à une demande sociale croissante émanant aussi bien des professionnels de la sécurité, du secteur de la santé, de l'éducation, du logement et de l'accompagnement social, peu armés face au besoin croissant d'accompagnement de publics vulnérables. Il leur appartient, dans un cadre juridique et partenarial parfois complexe de bâtir une action équilibrée articulant prise en charge adaptée et préservation de la sécurité et tranquillité publiques.

Dans ce contexte et dans la poursuite du cycle de travail engagé au sein de France urbaine sur le sujet « errance, santé, addictions », cet atelier se propose d'aborder la place des autorités régaliennes face à ce phénomène. Il sera question des outils déployés à l'échelle locale par les services de police et justice mais également de leurs complémentarités avec les dispositifs sanitaires existants.

Déroulé :

- **14h10 : Arrivée des participants**
- **14h15 – 15h : Visite de l’Hôtel-Dieu**
- **15h – 16h15 : Lancement de l’atelier**
 - *Quel rôle et doctrines des forces de sécurité intérieure face à ce phénomène ?*
 - *Quel usage des mesures restrictives de libertés : injonctions thérapeutiques, hospitalisation d’office etc. ?*
 - *Quelle réponse pour les personnes vulnérables placés sous-main de justice (travail alternatif payé à la journée (TAPAJ), travail d’intérêt général, travail non rémunéré...) ?*
- **16h20 : Retour des participants**